

Edito

Ne perdons pas nos bonnes habitudes, le tri est, à l'heure actuelle, nécessaire et indispensable pour préserver nos ressources naturelles et préserver notre environnement. Qu'il s'agisse du verre, des plastiques, du papier et carton ou d'autres matières apportées en déchèterie, nous nous devons de les valoriser !

A cette notion de tri, s'est ajoutée depuis quelques années la « prévention ». Le but de la prévention est de produire le moins de déchets possible. Pour ce faire, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden vous conseille et vous aide par le biais de diverses actions : compostage, stop-pub, couches lavables, ateliers gratuits... Vous aussi, agissez à nos côtés pour notre environnement !

Pierre PLOUZENNEC

Vice-président délégué aux déchets et au SIG

Déchèterie de Pouldreuzic

Horaires :

Du lundi au samedi de
14h à 18h + mercredi
et samedi de 9h à 12h

Déchets acceptés



Le verre, un matériau recyclable à l'infini !

Le verre est l'un des meilleurs emballages alimentaires qui puisse exister. Ses qualités sont nombreuses : il protège les aliments sans en altérer le goût, il est 100% recyclable et à l'infini, sans modifier ses qualités, il est facile à travailler.

Les entreprises verrières sont des pionnières dans le recyclage et le développement durable car depuis 1974 elles ont mis en place des systèmes de collecte. Les entreprises verrières font des efforts également pour réduire le poids de leurs emballages, par exemple une bouteille bordelaise pesait 550 g il y a 30 ans, aujourd'hui elle n'en fait plus que 300.

Le Haut Pays Bigouden, avec 55kg de verre collectés par habitant et par an est l'une des communautés de communes les plus performantes du Finistère. Continuons nos efforts, déposez vos emballages alimentaires en verre dans les points tri et les points environnement dédiés.



Sont interdit :

déchets amiantés,
bouteilles de gaz,
fusées de détresse,
souches,
extincteurs.

Sécurité

Pour éviter les envols et diminuer également les risques d'accident sur les routes, il est indispensable de bâcher vos remorques pour vous rendre à la déchèterie. Votre responsabilité peut être engagée



Respectons les bacs d'ordures ménagères

Nous constatons encore des bacs d'ordures ménagères avec des déchets en vrac. Nous vous rappelons que les déchets doivent être en sacs avant d'être déposés. Cela permet d'éviter les nuisances (olfactives, animaux rodeurs,...) et facilite le travail des agents de collecte.

Trop de cartons et de verre se retrouvent également dans les bacs d'ordures ménagères, ayez le bon réflexe, déposez les au point environnement ou dans les colonnes pour qu'ils soient recyclés.

**ORDURES MÉNAGÈRES
EXCLUSIVEMENT
EN SACS FERMÉS**



VERRE



PAPIER/CARTON



DÉCHETS VERTS



AYEZ LE RÉFLEXE «TRI SÉLECTIF» !

La Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) 2011 du 19 au 27 novembre 2011

Le but de la SERD 2011 est de faire connaître les stratégies de réduction des déchets et la politique de l'Union européenne et de ses Etats membres, de promouvoir des actions durables de réduction des déchets à travers l'Europe et de mettre en évidence le travail accompli par les divers acteurs, à travers des exemples concrets de réduction des déchets. Cette année encore, la Communauté de Communes se mobilise et vous proposera diverses actions dont voici un aperçu : atelier « Cuisine et compost en famille », atelier « Maison verte », atelier « Création couture », atelier « Bricolage au naturel », collecte de téléphones portables, démonstration de broyage en déchèterie...

Pour plus d'information, contacter le service déchets !

Inscription aux ateliers de la SERD 2011 en appelant Fanny ou Benjamin au 02.98.54.49.04

Adoptez les couches lavables !

Les couches lavables sont une alternative écologique et économique aux traditionnelles couches jetables. En effet, elles permettent de faire des économies tout en diminuant sa production de déchets. C'est pour cela que la Communauté de Communes met à disposition, pour une durée déterminée, deux lots de couches lavables.

De plus, elle soutient également financièrement l'achat de couches lavables pour les particuliers et les professionnels de la petite enfance. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

L'association « Des roses et des choux »

C'est désormais Steven HELIAS de l'association « Des roses et des choux » qui animera les formations compostage chaque premier samedi du mois à 10h à Pouldreuzic (des formations ont également lieu les mercredis à 17H). Vous pourrez y découvrir ce qu'est le compostage, comment le pratiquer, quels déchets peut-on placer dans son composteur et en acheter un. Le compostage permet de créer gratuitement un amendement naturel pour ses plantes, de réduire significativement sa production de déchet et de limiter ses déplacements à la déchèterie.

La Communauté de Communes vous propose ainsi 3 modèles de composteur : un de 320 litres en plastique, un de 400 litres en bois et, un de 800 litres en plastique. Nous proposons également le Brass'compost, outil très utile pour aérer votre compost. Une partie du prix du composteur est supporté par la Communauté.

N'hésitez plus, compostez !

Coups d'œil sur le net

Retrouvez bientôt toutes les informations de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden → <http://www.haut-pays-bigouden.fr>

Le site pour réduire sa production de déchets → <http://www.reduisonsnosdechets.fr/>

Un blog plein d'idées de récupération → <http://recyclageco.canalblog.com/>

Pour tout renseignement : 02 98 54 49 04 / ambassadeur.tri@cchpb.com

Soutien financier pour les couches lavables :

Particuliers

5 € par couche, soutien maximal de 100 € par foyer et pour un achat minimum de 10 couches.

Professionnels de la petite enfance :

20 € par enfant gardé utilisant des couches lavables pour un soutien maximal de 200 €.



Steven Helias dans son jardin à Gourlizon

L'info du tri

Directeur -publication :

Pierre PLOUZENNEC

Rédaction :

Benjamin LALOUETTE

Impression :

Imprimerie du Commerce